Nations Unies E/CN.6/2015/NGO/72

Conseil économique et social

Distr. générale
17 novembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Cinquante-neuvième session
9-20 mars 2015
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle »

Déclaration présentée par la Society of Catholic Medical Missionaries, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

14-64886X (F)

Merci de recycler

Déclaration

Nous nous réjouissons de la révision de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing lors de la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme. Nous affirmons l'importance fondamentale, dans le cadre du développement durable, de la promotion de l'égalité des sexes dans une optique de défense des droits de l'homme, ainsi que des contributions et de l'autonomisation des femmes et des filles, conformément à la Déclaration et au Programme d'action et à la législation internationale.

Si des accords nationaux et internationaux ont été conclus ces vingt dernières années pour faire avancer la cause des droits des femmes, de nombreux objectifs énoncés dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing n'ont toutefois pas été atteints. Les préjugés contre les femmes dans les structures institutionnelles donnent lieu aux inégalités et à la discrimination. Ce parti pris persiste dans les sphères publiques et privées, ainsi que dans le milieu universitaire et les structures religieuses. Le nombre croissant de cas de violence contre les femmes, notamment les viols, les mariages forcés et les mariages d'enfants, nous invite à nous demander si nous ne régressons pas au lieu de progresser.

Femmes et santé

Notre organisation œuvre à proposer des services de santé aux personnes marginalisées, en particulier les femmes qui vivent dans des barrios au Pérou et au Venezuela, en Amérique latine et dans les bidonvilles et les zones rurales d'Asie et d'Afrique. La santé d'une personne est étroitement liée à sa situation socioéconomique et à son environnement. Les femmes font partie des individus les plus vulnérables, car elles disposent de peu d'informations relatives aux ressources sanitaires ou n'ont pas accès aux services de santé. Il est souvent impossible aux femmes et aux filles d'obtenir un traitement médical en raison de leur situation de pauvreté, de la zone géographique dans laquelle elles vivent, d'un système de santé insuffisant ou de la discrimination. En Afrique, les femmes séropositives souffrent la plupart du temps d'une discrimination plus importante que les hommes dans l'accès aux services de santé. Le VIH/sida, et aujourd'hui le virus Ebola, sont non seulement des questions de santé mais constituent également une menace pour le développement et la prospérité dans le monde.

Pour répondre aux besoins de santé des femmes en tenant compte des disparités entre les sexes, il est indispensable de prendre en considération les facteurs sociaux, culturels et économiques en constante évolution, qui exposent les femmes et les filles à un risque plus important. Pour assurer l'égalité des chances, il est indispensable d'investir pour les femmes et les filles en allouant les fonds nécessaires aux services adéquats. Étant donné que le rôle qu'elles jouent pour assurer un abri et fournir de la nourriture, de l'eau et du combustible à leur famille est plus important que celui des hommes, les femmes et les filles sont encore plus touchées par le stress et les chocs dus à des facteurs économiques, sociaux et environnementaux. En outre, lorsqu'elles assurent les fonctions de prestataire de soins, elles ne sont ni considérées, ni payées à leur juste valeur. Assurer un meilleur accès aux soins médicaux fournis par des professionnels permettrait aux femmes faisant partie du personnel soignant d'apporter leur contribution à d'autres secteurs au sein de leur communauté. Le développement durable passe par une population

saine, ce qui ne peut être assuré que grâce au rôle essentiel que jouent les femmes pour maintenir leur famille et leur communauté en bonne santé.

Femmes et pauvreté

Des études démontrent que les victimes des trafiquants d'êtres humains sont des personnes vivant dans une extrême pauvreté, les réfugiés climatiques et les personnes quittant un pays en conflit. Ces groupes sont en grande partie composés de femmes et de filles. À moins de prendre le problème de la pauvreté à sa source, il sera impossible d'éviter ses conséquences, qui comprennent la traite des êtres humains, le mariage d'enfants, la prostitution et d'autres fléaux sociaux. Dans la plupart des pays en développement, les femmes rurales, qui assurent la moitié de la production alimentaire mondiale, sont la pierre angulaire de l'agriculture. Cependant, dans certains pays en développement où les femmes produisent jusqu'à 80 % de la nourriture, elles n'ont elles-mêmes pas assez à manger. Les femmes rurales n'ont pas accès aux ressources foncières, financières et naturelles. En outre, lorsque les femmes et les filles ne disposent pas des installations nécessaires pour avoir accès à l'eau potable et à l'assainissement, leurs besoins sexospécifiques les exposent à la violence.

Les mesures de protection sociale telles que les transferts monétaires assortis de conditions et les prêts sans intérêt se sont révélées être extrêmement utiles au Brésil et en Inde, entre autres pays.

Égalité des sexes et droits fondamentaux

N'oublions pas le slogan du vingtième siècle « Les droits des femmes sont des droits fondamentaux de la personne ». Malgré le développement économique et tous les progrès technologiques accomplis, les femmes sont toujours considérées dans le monde comme des citoyennes de seconde classe. Les histoires sur les violations des droits fondamentaux des femmes à travers le monde, notamment le mariage et la traite d'enfants, les mutilations génitales féminines, le viol et la violence domestique, pour n'en citer que quelques-unes, ne manquent pas.

Les disparités entre les sexes demeurent profondément ancrées dans l'éducation, 28 nations dans le monde en développement comptant neuf filles ou moins à l'école pour dix garçons. Si les tendances actuelles se maintiennent, 56 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire ne seront pas scolarisés en 2015.

L'éducation de haut niveau est étroitement liée à l'autodétermination des filles, à l'amélioration de leur santé et de leur condition sociale et économique, ainsi qu'à l'enregistrement de résultats positifs sur la santé des mères et des enfants. Pourtant, les filles représentent encore 55 % de la population non scolarisée. L'éducation est essentielle à l'autonomisation des femmes.

Les États ont la responsabilité de protéger tous leurs citoyens, en particulier les plus faibles et les plus vulnérables. Il est nécessaire de mettre en place des mesures de responsabilisation pour garantir les droits fondamentaux des femmes et de tous les citoyens.

Si les femmes bénéficient de l'égalité d'accès à l'éducation, aux soins de santé, aux ressources financières et à l'emploi, ainsi qu'au pouvoir de prise de décisions, elles contribueront à créer un monde meilleur. La Déclaration et le

Programme d'action de Beijing n'ont pas été totalement mis en œuvre, car les politiques appliquées par la suite ne mettent généralement pas l'accent sur la réalisation des droits fondamentaux des femmes ou de l'égalité des sexes. Il est grand temps de formuler des politiques qui exploitent le potentiel des femmes, ce qui est indispensable pour promouvoir le bien commun de la famille et de la société dans son ensemble.

Égalité des sexes et développement durable

L'*Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement* (2014), avec pour thème « L'égalité des sexes et le développement durable », affirme qu'aucune approche globale de développement durable ne peut être adoptée sans prendre un engagement explicite en faveur de l'égalité des sexes et des droits et de l'autonomisation des femmes. L'étude affirme dans sa préface le rôle central de l'égalité des sexes alors que la communauté mondiale est aux prises avec les défis du développement durable et la définition des objectifs de développement durable.

Les bonnes questions à poser au sujet des politiques sont les suivantes :

a) Soutiennent-elles les capacités des femmes et les droits dont elles peuvent jouir?

b) Comment peuvent-elles réduire, plutôt qu'augmenter, le travail non rémunéré des femmes prestataires de services de santé?

c) Impliquent-elles la participation égale et active des femmes en tant qu'actrices, dirigeantes et décideuses?

Pour des sociétés saines et durables, les femmes doivent faire partie intégrante du processus décisionnel dans les politiques et programmes de développement. Elles doivent être au centre du programme de développement pour l'après-2015 pour que nous puissions envisager un développement durable pour tous.

Recommandations aux États membres

a) Mettre pleinement en œuvre la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, ainsi que les accords internationaux pertinents tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants et la Convention relative aux droits de l'enfant, afin de s'assurer que la discrimination et les préjugés sexistes sont éliminés dans les lois, les politiques et les coutumes locales et nationales ;

b) Protéger les droits des femmes en éradiquant les pratiques illégales et nuisibles qui perpétuent la violence contre les femmes et mettre en œuvre la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et les résolutions connexes ultérieures;

c) Garantir l'accès gratuit à l'eau potable et aux installations sanitaires privées et sûres qui répondent aux besoins sexospécifiques de toutes les femmes et toutes les filles;

d) Assurer l'accès aux services de santé et éliminer toute discrimination à l'égard des femmes et des filles;

e) Supprimer les obstacles économiques à l'accès des femmes à l'éducation et appuyer et accroître les dépenses publiques pour l'éducation des femmes ; proposer des mesures incitatives pour encourager la participation des filles dans l'enseignement secondaire ; et promouvoir des modèles éducatifs qui dotent les femmes de moyens pour assumer des postes de direction et participer à la prise de décisions;

f) Assurer la protection sociale des personnes faibles et marginalisées, ainsi que des personnes handicapées et des femmes de tout âge vivant dans la pauvreté.

Nous espérons que lors de la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, tous les efforts seront fournis par tous, avec la meilleure bonne volonté, afin de promouvoir l'égalité des sexes dans une optique de défense des droits de l'homme. Le monde va de l'avant et pour le bien de l'être humain et du développement de l'humanité, il est important d'apprécier les femmes avec équité, afin que personne ne soit laissé pour compte.

La présente déclaration a reçu l'appui des organisations suivantes :

a) Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur;

b) Congregation of Our Lady of Mount Carmel;

c) Compagnie des Filles de la Charité de St Vincent de Paul;

d) Dominican Leadership Conference;

e) Edmund Rice International;

f) International Presentation Association of the Sisters of the Presentation of the Blessed Virgin Mary;

g) Loretto Community;

h) Religieuses du Sacré-Cœur de Marie;

i) Sisters of Charity Federation;

j) Temple de la compréhension;

k) UNANIMA International.